



L'UNION FRANÇAISE DE L'HELICOPTERE UNE FILIÈRE DYNAMIQUE DES ENJEUX MAJEURS À RELEVER

Une nouvelle gouvernance à la tête de la filière Hélicoptère

L'Assemblée Générale annuelle de l'Union Française de l'Hélicoptère a élu sa nouvelle gouvernance en avril. **Dominique Orbec** (pilote et ex Vice-Président Marketing du groupe Airbus Helicopters), a vu son mandat de Président renouvelé jusqu'en 2017. Les trois membres du bureau directeur élus sont **Thierry Basset** (Vice-Président, pilote de voltige et leader de la patrouille Tango Bleu), **Christophe Rosset** (Vice-Président, dirigeant de plusieurs sociétés), Pierre-Olivier Mathian (Trésorier, Directeur des Opérations Marketing du groupe Airbus Helicopters).*

Des enjeux à relever pour rester leader sur le marché

Si la place de leader historique et mondial de la filière française de l'hélicoptère est reconnue par le grand public et à l'international, sa réalité économique et sociale reste trop souvent méconnue. Ainsi, cette industrie nationale représente **70 000 emplois** dont **33 000 directs** : autant que la filière nucléaire et la construction des trains à grande vitesse. **50% de la flotte mondiale d'hélicoptères civils et parapublics** soit la moitié des appareils qui volent dans le monde sont construits ou équipés de moteurs et de systèmes développés et produits, en France.

Toutefois, des contraintes s'accumulent aujourd'hui sur cette activité. Elles menacent la pérennité des missions essentielles, remplies quotidiennement par les hélicoptères, dans les domaines des services médicaux d'urgence, du transport de passagers, du travail aérien, ou encore de la couverture médiatique des grands événements internationaux comme le Tour de France. L'UFH travaille quotidiennement sur ces sujets pour élaborer des solutions pragmatiques et concertées, en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires concernés et les institutions nationales et européennes.

Parmi ces dossiers, trois nécessitent actuellement une attention et une mobilisation particulières : le service médical d'urgence, l'activité économique des opérateurs et l'intégration des hélicoptères en milieu urbain.

* Liste des membres et biographies en fin de document

Une organisation pérenne et efficace du service médical d'urgence hélicoptéré (SMUH)

Le plan annoncé en février dernier par le gouvernement pour le déploiement de 43 hélicoptères de SAMU confirme officiellement la prise en compte effective de ce moyen de transport dans le dispositif national d'accès aux soins. L'évolution constante des performances du matériel et de la compétence des personnels ouvre des voies nouvelles pour améliorer la réactivité et la permanence du service médical d'urgence hélicoptéré. **Néanmoins le morcellement des échelons de décision, l'hétérogénéité des modes de financement, de passation des marchés publics et leur standardisation encore insuffisante, mais aussi la croissance d'une réglementation aérienne de plus en plus complexe à appliquer, restent autant de freins à la mise en place d'un réseau d'hélicoptères sanitaires moderne et efficace, adapté aux besoins et aux contraintes budgétaires actuelles.**

Des opérateurs en difficulté face à une réglementation croissante

Les équipages des hélicoptères qui assurent le transport de passagers les travaux aériens en ville ou en montagne et la couverture médiatique des grands événements sportifs comme le Tour de France, démontrent depuis des années un savoir-faire parfaitement maîtrisé allié à un niveau de sécurité exemplaire. Cependant, ils sont confrontés à des exigences croissantes et des limitations nouvelles générées par un empilement de règles de plus en plus complexes. Ces règles sont parfois contradictoires et incompatibles avec la bonne pratique de leurs opérations aériennes. **Une simplification et une clarification de la réglementation sont dorénavant indispensables pour que les opérateurs puissent continuer à exercer sereinement leurs métiers au quotidien.** Cela implique une nécessaire visibilité sur l'évolution réglementaire compatible avec les cycles d'amortissement des matériels et la réalité économique des entreprises, avec pour objectif final un recentrage sur la sécurité effective des vols.

La nécessaire intégration de l'hélicoptère en milieu urbain

Les hélicoptères sont indispensables au développement des villes et des grandes métropoles de plus en plus congestionnées, que ce soit pour des missions de secours, de transport, de tourisme, de surveillance ou de travail aérien. Alors que toutes les capitales dans le monde sont dotées d'infrastructures dédiées à l'hélicoptère. En France, l'existence même de l'unique Hélicoptère de Paris est régulièrement remise en question. S'il est nécessaire de poursuivre la réduction des émissions sonores en considération des populations survolées, l'importance sociale et sociétale des missions accomplies en milieu urbain et surtout l'amélioration des performances environnementales des appareils modernes permettent une cohabitation sereine. Ces éléments objectifs doivent être pris en compte pour dépasser des débats partiels ou subjectifs et s'insérer pleinement dans les plans de mobilité des villes contemporaines.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces dossiers, sur l'activité et les missions de l'UFH, rencontrer des opérateurs, des pilotes ou les acteurs de la filière, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Service de presse de l'UFH - Julie LEFEBVRE – ARKTIK

+33 (6) 20 36 65 86 - 33(0)9 83 54 86 28 - presse@ufh.fr - twitter : ufhelico

www.ufh.fr - Tel +33 (0)1 45 58 16 17 - Fax +33 (0)1 45 58 30 53

Les membres de l'UFH

Dominique ORBEC - Président (GFH)

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Dominique Orbec, petit-fils de l'un des premiers importateurs d'hélicoptères en France, est pilote d'avion et d'hélicoptère qualifié sur de nombreux types à piston et à turbine, mono et bimoteurs. Il a co-fondé en 1982 le Groupement Français de l'Hélicoptère puis en 2003 l'Union Française de l'Hélicoptère. Dominique Orbec a été Vice-Président Marketing du Groupe Airbus Helicopters et président ou administrateur de plusieurs de ses filiales en Australie et au Canada. Il est titulaire de la médaille de l'Aéronautique.



Thierry BASSET - Vice-président - Président du GFH

Plus jeune pilote de France (avion) en 1972, Thierry Basset, architecte DESA, a rejoint la famille des voilures tournantes en 1992. Vice-champion du monde d'hélicoptère en 1996 (catégorie des moins de 250 h), plusieurs fois dans le top dix mondial, troisième par équipe en 2002, il est naturellement conduit à entraîner de 2002 à 2008 l'équipe de France qui deviendra deuxième mondiale en 2005. Il est par ailleurs leader de la patrouille Tango Bleu avec laquelle il présente le ballet éponyme lors de manifestations aériennes nationales et européennes, depuis 2002. Il a participé à la fondation de l'UFH en qualité de vice président de la FFG qu'il continue de représenter dans les commissions de discipline de l'ensemble des DSAC françaises.



Christophe ROSSET - Vice-président - Président du SNEH

Christophe Rosset est actuellement Président des Sociétés SAF HELICOPTERES, SAF INDUSTRIES et HELICAP. Il est également Administrateur de la société portugaise HELIPORTUGAL spécialisée dans l'exploitation et l'entretien d'avions et d'hélicoptères. Il est depuis janvier 2010, Président du SNEH (Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères).



Pierre-Olivier MATHIAN

Trésorier - Président du Comité des Industriels

Pierre-Olivier Mathian est actuellement Directeur des Opérations Marketing d'AIRBUS Helicopters. Pilote privé, parachutiste et ingénieur diplômé de l'ESTACA, passionné d'hélicoptère, Pierre-Olivier Mathian a d'abord intégré le centre d'Essai en Vol d'Istres. Il est entré en 1989 à l'Aérospatiale-Division Hélicoptère et a occupé des postes de management aussi bien dans les activités de Production&Qualité que de Support&Services.



Le collège des présidents :

Le collège des Présidents de l'UFH est constitué des présidents des associations membres, assistés de personnalités représentant les différents secteurs d'activités de la filière de la voilure tournante : industriels, opérateurs, pilotes, sportifs et spécialiste du patrimoine. Sont membres du collège : Jean-Stéphane VIGNES (Vice-président du Comité des industriels – motoristes), Régis MAGNAC (Vice-président du Comité des industriels – constructeurs), Jacques ESCAFFRE (Président de la FFG), Philippe BOULAY (Délégué général au patrimoine), Jean-Marc GENECHESI (SNEH), Dannels FAMIN (Président de l'EBAA France), Dominique MEREUZE (Président de la FFPLUM).

L'ensemble des biographies est disponible via ce lien : <http://www.ufh.fr/page-75-gouvernance.html>

Direction – Administration de l'UFH
Thierry COUDERC – délégué général
tél +33 (1) 45 58 16 17 – info@ufh.fr